

PORTAIL AVOCAT

LES SERVICES NUMÉRIQUES DU CNB



CNB Services Numériques.
L'innovation par et pour les avocats.

PORTAIL AVOCAT

FORMATION

e-Catalogue de formations
Evènements formations

ADMINISTRATION

e-Cotisation
i-Carpa
e-Assistance

DOCUMENTATION

- Encyclopédie des avocats
- Règlement Intérieur National (RIN)
- Modèles et actes types
- Avis et recommandations
- Cahiers et brochures
- Fiches d'informations techniques
- Outils de communication
- Séminaires en ligne
- Manuels explicatifs des outils numériques
- Guide – profession avocat

Vie
professionnelle



Relations
client

Relations
juridiction

e-Barreau

Télérecours TA & CAA
Télérecours Conseil d'État
PLEX

Avocat.fr

e-Conventions d'honoraires
e-Messagerie sécurisée
e-Actes d'avocat
e-Actes sous signature privée
e-Procédures participatives
e-Médiation
e-Partage sécurisé
Avoventes.fr
Opalexe
Creditors Services
Intermédiation financière

LES VOIES D'ACCÈS À VOS SERVICES

Indispensable à l'avocat, la **clé avocat** constitue votre carte d'identité électronique vous permettant d'accéder au portail avocat et à l'ensemble des services numériques. Comportant entre autres votre numéro de Siren, elle vous permet de garantir la confidentialité et la sécurité de vos communications et procédures et de signer électroniquement.

En cas de perte ou d'oubli de votre clé avocat, vous pouvez également utiliser « **e-dentitas** » pour accéder à votre messagerie personnelle et gérer vos délégations afin d'autoriser vos confrères à accéder à vos dossiers. Vous pouvez vous connecter via « e-dentitas » grâce à votre numéro CNBF (Caisse Nationale des Barreaux Français) et utiliser une partie des services de manière limitée.



La **clé avocat** permet de :

- se connecter au portail avocat (précédemment espace avocat ou portail d'accès aux services numériques) ;
- accéder aux outils numériques ;
- accéder à Infogreffe ;
- envoyer des actes et conclusions au greffe ;
- signer des actes numériques.

Elle dispose d'une authentification forte et signature électronique conforme au RGS (Référentiel Général de Sécurité).

Commandez dès maintenant une clé (ou une seconde à -50% si commandée moins d'un an après la première). N'oubliez pas de renouveler vos clés qui arrivent à expiration et de suivre votre commande. Vous pouvez aussi révoquer votre clé en cas de perte ou casse.



L'application **e-dentitas**, accessible depuis le portail avocat (précédemment espace avocat ou portail d'accès aux services numériques), est un outil permettant :

- de s'identifier sur les services numériques ;
- de créer votre mot de passe pour accéder à la plateforme e-barreau sans votre clé Avocat (l'accès se fait alors avec des droits limités) ;
- de gérer vos délégations sur la plateforme e-barreau ;
- de créer votre adresse de messagerie dans le Cloud privé (à adapter si nous changeons de système de messagerie) ;
- de visualiser l'historique de vos connexions ainsi que de celles de vos délégués, à la plateforme.

VOTRE RELATION AU QUOTIDIEN AVEC VOTRE CLIENTÈLE



AVOCAT.FR

Développez votre clientèle grâce à ce service de mise en relation qui vous permet de référencer vos compétences et spécialisations, de fixer vos tarifs et de prendre rendez-vous.



E-CONVENTIONS D'HONORAIRES

Simplifiez vos échanges avec vos clients grâce à des conventions d'honoraires dématérialisées et la possibilité pour vos clients de signer électroniquement.



E-MESSAGERIE SÉCURISÉE

Une adresse de messagerie certifiée fiable et sécurisée disponible sur ordinateur et sur application offrant tous les avantages d'une suite de services nécessaires à l'avocat :

- carnet d'adresses permettant d'accéder à tous vos contacts
- agenda
- gestionnaire de tâches
- espace de stockage 50 go
- partage de documents illimité
- messagerie instantanée pour échanger rapidement
- suite bureautique
- archivage chiffré



E-ACTES D'AVOCAT

Gagnez en temps, en souplesse et en sécurité grâce à cet outil vous permettant d'établir vos actes d'avocats (transactions, cessions de parts etc...) de manière 100% électronique, simple à exploiter, rapide à utiliser, totalement sécurisé et ayant toute la valeur d'un acte d'avocat papier.



E-ACTES SOUS SIGNATURE PRIVÉE

Simplifiez la réalisation des actes sous signature privée en permettant à vos clients de signer électroniquement leurs actes à distance ou en présentiel. Avocat initiateur ou avocat validateur, sollicitez ou soyez sollicité par votre confrère pour soumettre et valider un acte ayant toute la valeur d'un acte papier.



E-PROCÉDURES PARTICIPATIVES

Accompagnez vos clients dans la résolution amiable de leurs différends en facilitant la conclusion de conventions de procédures participatives dématérialisées.



E-MÉDIATION

Avocats-médiateurs ou avocats-accompagnants en médiation, créez et gérez vos dossiers de médiation (obligatoire ou non, judiciaire, conventionnel ou de la consommation), de manière centralisée et sécurisée. Profitez d'outils d'aide à la planification de vos réunions de médiation, de modèles-types, ou encore d'un système de visio-conférence offrant confidentialité et possibilité d'apartés en cours de réunion plénière à distance.



E-PARTAGE SÉCURISÉ

Un outil sécurisé qui vous permet de partager simplement des fichiers volumineux (jusqu'à 1 Go) auprès de vos confrères, vos clients & tout autre interlocuteur, avec accusé de téléchargement. L'application est également accessible depuis le nouvel e-Barreau.



AVOVENTES.FR

Une plateforme digitale recensant toutes les annonces en France de ventes aux enchères publiques immobilières qui s'adresse aussi bien aux avocats qu'au grand public. Ce site internet permet une approche complète des ventes à la barre d'immeubles saisis ou licités.



OPALEXE*

Une plateforme pour faciliter l'expertise judiciaire en fluidifiant la mise à disposition de documents via une interface ergonomique et sécurisée : des documents dématérialisés disponibles simultanément pour tous les participants et un espace sécurisé qui garantit la confidentialité et la traçabilité des échanges.



CREDITORS SERVICES**

Une plateforme gérée par la profession des administrateurs et mandataires judiciaires qui offre aux créanciers un mode d'échange dématérialisé et sécurisé pour déclarer leurs créances, mais aussi gérer le sort de la poursuite de leurs contrats en cours ou formaliser leurs demandes en restitution.

*Un service fourni par le Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice

**Un service fourni par le Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires



INTERMÉDIATION FINANCIÈRE***

Une plateforme gérée par l'agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires (Aripa), qui est une structure créée pour assurer le service public des pensions alimentaires. Dans le cadre de la convention de divorce par consentement mutuel, les ex-époux peuvent décider de faire appel à ses services.

VOS SERVICES D'ÉCHANGE AVEC LES JURIDICTIONS



E-BARREAU

Disposez d'un outil de gestion de dossiers judiciaires et juridiques. Une plateforme d'échange direct avec les tribunaux judiciaires, et les Cours d'Appel afin de consulter les dossiers des affaires et le registre des audiences et d'envoyer et recevoir les courriers électroniques, actes et pièces de procédure.

En complément bénéficiez d'un dossier dématérialisé centralisant les données et documents relatifs à une affaire.

Dans un dossier vous avez accès à : une messagerie, un agenda, vos fichiers, vos contacts et les procédures liées.



TÉLÉRECOURS TA & CAA*

Un service fourni par le Conseil d'Etat qui vous permet d'échanger avec les tribunaux administratifs et les cours administratives d'appel afin de consulter les dossiers de vos affaires, et d'envoyer et recevoir les courriers électroniques, actes et pièces de procédure.



TÉLÉRECOURS CONSEIL D'ÉTAT*

Développée par le Conseil d'Etat, cette plateforme vous permet d'échanger directement avec cette institution afin de consulter les dossiers de vos affaires, et d'envoyer et recevoir les courriers électroniques, actes et pièces de procédure.



PLEX (PLATEFORME D'ÉCHANGE EXTERNE)**

Cet outil vous permet d'effectuer des échanges sécurisés de fichiers volumineux avec les juridictions. Pour vous connecter utilisez votre adresse email structurelle commençant par votre n° CNBF et le mot de passe qui vous a été communiqué par le ministère de la Justice.

*Un service fourni par le Conseil d'État

**Un service fourni par le ministère de la Justice

VOTRE VIE PRO- FESSIONNELLE



FORMATION

E-CATALOGUE DE FORMATIONS

Remplissez votre obligation de formation annuelle de 20 h en toute simplicité grâce à un catalogue de plus de 1 000 formations homologuées en présentiel ou à distance proposées par les CRFPA, les organismes de formation, les universités et le CNB.

En un clic, répertoriez et conservez les formations que vous souhaitez mener et inscrivez-vous directement en ligne.

EVÈNEMENTS FORMATIONS

ADMINISTRATION



E-COTISATION

Simplifiez-vous la vie et réglez directement en ligne les cotisations du Conseil national des barreaux : simple, rapide et sécurisé.



i-CARPA

Un service, qui selon les accords avec votre barreau, vous permet de consulter de manière sécurisée les mouvements de fonds sur votre compte CARPA, de suivre les règlements de vos missions d'aide juridictionnelle et de décompter vos heures de formation.



E-ASSISTANCE

Un problème avec les services numériques du CNB ? e-Assistance est là pour vous aider. Plus fonctionnel, disponible 7j/7 et 24h/24, constamment actualisé, le portail d'aide en ligne vous permet de résoudre toutes vos difficultés en quelques clics grâce notamment à une météo des services, à un moteur de recherche performant et à un chat vous permettant d'échanger avec nos conseillers.

DOCUMENTATION



Encyclopédie des avocats

Accédez à la base documentaire développée par le CNB, véritable mine d'informations pratiques répondant aux problématiques métier et de gestion de cabinet.



Règlement Intérieur National (RIN)

Consultez le socle de la déontologie commune des avocats qui intègre également le Code de déontologie des avocats européens tel qu'il résulte des délibérations du CCBE.



Avis et recommandations

Retrouvez les avis de la Commission Statut professionnel de l'avocat, traitant de l'interprétation du RIN, des questions déontologiques liées à l'exercice de la profession, mais aussi de la fiscalité des cabinets ou des structures d'exercice.



Modèles et actes types

Des guides rédactionnels et modèles de documents, mis à disposition par le Conseil National des Barreaux, à utiliser dans le cadre de votre exercice professionnel pour plus de rapidité et d'efficacité.



Cahiers et brochures

Consultez et téléchargez les cahiers et guides sur des thématiques d'actualité juridique, réglementaires ou pratiques utiles à votre exercice au quotidien.



Fiches d'informations techniques

Prenez connaissance des fiches d'information technique pour vous informer des nouveautés réglementaires et vous aider à comprendre les changements législatifs.



Outils de communication

Pour vos supports de communication, téléchargez les logos personnalisables et éléments visuels de la Profession.



Séminaires en ligne

Retrouvez les vidéos des séminaires en ligne vous guidant pas à pas dans l'utilisation des outils du CNB.



Manuels explicatifs des outils numériques

Consultez les manuels utilisateurs des outils numériques du CNB. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour maîtriser les outils.



Guide - profession avocat

Dans le cadre du partenariat conclu par le CNB avec l'éditeur Wolters Kluwer, l'ouvrage «Profession avocat - Le guide» dispose d'une version en ligne offerte aux avocats et est actualisée annuellement.

Accédez à l'ensemble de ces services sur
l'espace avocat : cnb.avocat.fr
grâce à votre clé avocat
ou connectez-vous avec e-Dentitas.